



LES ENTREPRISES CONTRE LE CANCER

GEFLUC PARIS • ÎLE-DE-FRANCE



Soutenez nos actions !

WWW.LESENTREPRISESCONTRELECANCER.FR

MISSIONS

1 Soutenir l'innovation Made In France en cancérologie



Chaque année nous finançons des jeunes équipes de chercheurs français et leurs projets afin de faire progresser l'innovation en cancérologie et maintenir au sein de notre pays ce capital humain précieux mêlant savoir et expertise. Cette remise de subventions s'effectue lors de notre événement annuel : le Prix de l'innovation en cancérologie.

Les Entreprises contre le Cancer aident localement la recherche sur le cancer, tant sur le plan fondamental que clinique ou épidémiologique, en apportant aux laboratoires de recherches sur le cancer et aux centres hospitaliers une aide complémentaire indispensable à l'action de l'Etat.

Le conseil scientifique des Entreprises contre le Cancer sélectionne les projets lauréats et permet de débloquent des fonds, et ainsi d'aider les chercheurs à comprendre, traiter et lutter contre le cancer. Les demandes de financement sont adressées par les chercheurs directement aux Entreprises contre le Cancer.

Les Entreprises contre le Cancer ont déjà consacré plus de 35 millions d'euros au soutien à l'innovation en cancérologie pour les chercheurs Made In France.

Composition du Conseil Scientifique des Entreprises contre le Cancer Paris - Île-de-France

PRÉSIDENTE Dr Françoise PRAZ

MEMBRES

- Dr Saïd AOUFOUCHI
- Dr Mathieu BOISSAN
- Dr Clémence CARRON
- Dr Christèle DESBOIS-MOUTHON
- Dr Laurence LÉVY
- Dr René-Marc MEGE
- Dr Clara NAHMIAS
- Dr Florence NGUYEN-KHAC
- Dr Célio POUPONNOT
- Dr Françoise PRAZ
- Dr Sylvain PROVOT
- Dr Michèle SABBAH
- Dr Marie-Émilie TERRET



MISSIONS

2

L'accompagnement des entreprises, de leurs équipes, des patients et de leurs proches



Les Entreprises contre le Cancer sont présentes au plus près du terrain pour accompagner les dirigeants et les salariés, notamment au sein des TPE/PME, afin d'identifier et mettre en place les bonnes solutions et les meilleures pratiques adaptées à chaque entreprise.

Nous proposons des formations, des ateliers, des campagnes de sensibilisation et de prévention destinées aux entreprises, à leurs managers, RH et salariés, afin de les sensibiliser à la cause cancer et de les aider à adresser le sujet cancer en entreprise, à mieux accompagner leurs collaborateurs (et leurs familles) dans cette maladie.

Dans le cadre de nos interventions et de nos accompagnements, nous faisons appel à un réseau de patients experts formés s'inscrivant dans une approche où les pairs s'inscrivent dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.

Nous soutenons également les patients et leurs familles dans le cadre d'actions sociales et d'aides financières, mais aussi dans le cadre de financement de projets tels que la Maison des Parents de l'Hôpital des enfants de Margency ou le projet jeunes aidants, afin de soutenir les patients et leurs familles de manière concrète.

Rejoindre les Entreprises contre le Cancer, c'est gagner la possibilité d'être accompagné par un expert au sein de ce réseau unique, au service des salariés, des dirigeants et des entreprises.

MISSIONS

3

Le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la réalité du cancer en entreprise



Par le biais de nos actions et d'un plaidoyer que nous défendons quotidiennement, en entreprise mais aussi auprès des médias et des instances politiques, nous défendons des sujets que nous espérons voir aboutir en avancées, pour les patients et la prise en charge du cancer en entreprise, spécialement celle du maintien et retour à l'emploi.

Au quotidien, les Entreprises contre le Cancer, leurs représentants et leurs partenaires font vivre un plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la réalité du cancer en entreprise, tant au niveau des dirigeants que des collaborateurs.

Les Entreprises contre le Cancer s'associent par ailleurs à de nombreuses opérations (événements, publications, prises de parole...) liées à la lutte contre le cancer en entreprise et mobilisent le plus largement possible tous les décideurs publics et privés pour faire du cancer une préoccupation prioritaire dans l'entreprise et la société de demain.

Enfin, les Entreprises contre le Cancer soutiennent des initiatives portées par d'autres acteurs de la lutte contre le cancer afin de leur donner le meilleur écho possible auprès des entreprises, notamment des plus petites.





Notre contribution dans la recherche

APPEL À PROJETS

- Financement de projets de recherche fondamentale et clinique
- Soutien aux équipes émergentes
- Aide à l'achat de matériel
- Co-financement

Notre participation dans la prévention

PRÉVENTION EN ENTREPRISE

- Consultation d'addictologie (tabac, alcool...)

CONFÉRENCES, PRÉSENTATIONS...

- Sur le thème du cancer, des facteurs de risque, sur le bien-être au travail...



PARTICULIERS

BULLETIN DE VERSEMENT 2026

À remplir obligatoirement pour la **délivrance du reçu fiscal** accompagné de votre versement : **GEFLUC - 42, rue Denis Papin - 94200 Ivry-sur-Seine**

N° Adhérent :

DON ANNUEL (cochez la case correspondante à votre don) :

☐ 25€ ☐ 30€ ☐ 50€ ☐ Autre montant



Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

Date : Signature :

RÉDUCTION sur l'impôt sur le revenu de **66%** du montant

Quelques exemples de ce que vous coûte réellement un don annuel après déduction fiscale :

DON ANNUEL	COÛT RÉEL
25€	8.50€
30€	10.20€
50€	17€
70€	23.80€

Vous pouvez effectuer votre don en ligne sur www.lesentreprisescontrelcancer.fr

Conformément à la loi informatique du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de notre Association, elle seule est destinataire des informations que vous lui communiquez. Notre fichier donateurs n'est ni vendu, ni loué.

Numéro d'admission et catégorie (Ne pas remplir)

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

DÉTAILS DES DON

- ☐ Fonds provenant de salariés
- ☐ Fonds versés par le C.E
- ☐ Fonds versés par la direction de l'entreprise

MONTANT DU DON

.....€

Mode de versement :

- ☐ Chèque
- ☐ Virement (nous contacter pour le R.I.B)

MOIS OU PÉRIODE DE COTISATION

Veuillez nous adresser votre chèque à l'ordre de :

**GEFLUC - 42, rue Denis Papin 94200
Ivry-sur-Seine**

Date :

Signature :

Soutenez la lutte contre le cancer, soyez acteur au sein de votre entreprise.

Vous pouvez effectuer votre don en ligne sur www.lesentreprisescontrelecancer.fr



Le don à GEFLUC Paris - Île-de-France ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

L'ensemble des versements à GEFLUC Paris - Île-de-France permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.